

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25025</b></p>
---	---	---

**SEANCE du : 24 mars 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 18 mars 2025.

**ETAIENT PRESENTS**

Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Marinette TALLIER
Thierry BAUDOIN	Bruno COTHOUIS de 18h30 à 21h25 et à partir de 21h41	Jean-François MOREAU	Rodolph THIBAudeau jusqu'à 21h35
Bérandère BAZANTAY	Stéphanie FILLON	Nathalie MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU	Pascale FERCHAUD de 18h30 à 21h25 et de 21h41 à 22h11	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS	

**POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES**

Constance MACKOW, pouvoir à Alain ROBIN	Anne ROUX, pouvoir à Jean-François MORIN	Jamel CHENIOUR, pouvoir à Bruno COTHOUIS
Anita BRIFFE, pouvoir à Pierre MORIN	Florence BAZZOLI	Philippe ROBIN
Sandrine DELUGEAU	Pascal GABILY	
Bruno COTHOUIS à partir de 21h25 jusqu'à 21h41	Pascale FERCHAUD à partir de 21h25 jusqu'à 21h41 puis à partir de 22h11	Rodolph THIBAudeau à partir de 21h35

**Secrétaire de séance :** Thierry BAUDOIN, assisté des services de la Ville

**Assistaient également :** Delphine CHESSERON, Directrice Générale des Services  
Thierry NOMBALAY, Directeur du Service Financier



**Déclassement de chemins ruraux au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)**

**Document annexé et présenté en séance.**

Anne-Marie BARBIER présente le dossier.

Dans la continuité du travail entamé en 2018 et 2019, des chemins ruraux classés dans le PDIPR ne sont pas utilisés. Soit ils n'existent plus sur le terrain ou ils sont en impasse, soit il existe des chemins de substitution.

Il convient donc de demander, au Conseil Départemental, leur déclassement du PDIPR pour mettre en corrélation le terrain avec le plan PDIPR.

Certains d'entre eux pourront être cédés aux riverains.

Communes déléguées	Nom du chemin rural	ml	observations
Bressuire	La Ferrière	150	Chemin en impasse - Projet vente Riverain CHARBONNEAU Aurélien
Breuil Chaussée	Le petit Epigny	94	Chemin en impasse projet vente riverain aux consorts DESSEVRES
Clazay	La chabautière	130	Projet de vente aux riverains - proposition de substitution

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_025-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

Auteur de l'acte : Ville de Bressuire / Transmis au contrôle de légalité et mis en ligne le : **27 MARS 2025**

Noirterre	Les jouteaux	316	Chemin en impasse projet vente au riverain
Noirterre	Les sauzaies	231	Chemin en impasse projet vente au riverain
Noirterre	La lucasière	589	Chemin en impasse, disparu dans le champ,
Noirterre	St François	479	Chemin en impasse
Noirterre	La roche michaud	401	Chemin en impasse
Noirterre	Les nouettes de la chapelle	154	Chemin en impasse
Noirterre	Les brandes des jouteaux	148	Chemin en impasse
Noirterre	La grande Fraudière	1032	Chemin sans issue
Noirterre	La piranderie	122	Chemin en impasse
Noirterre	Le grand Cruhé	293	Chemin en impasse
Noirterre	Le petit Cruhé	377	Chemin en impasse
Noirterre	La coindrie	95	Chemin en impasse
Noirterre	Le bois brémaud	108	Chemin en impasse
Noirterre	La tisonnière	1630	Chemin sans issue, passant sur le domaine privé. A vendre aux riverains
Noirterre	Le grand champ	755	Bouts de chemins en impasse
Noirterre	Les brandes de Noirterre	558	Bouts de chemins en impasse
Noirterre	La raimonière	554	Chemin non relié, donc en impasse, chemin de substitution existant
Noirterre	Les petites brandes	671	Chemin à vendre - Chemins de substitution existants
Noirterre	La haute Folie	169	Chemin en impasse dont une partie sur le domaine privé (parcelle 193AY0131)
Noirterre	Le petit bénilly	618	Chemin en impasse
Noirterre	Le petit puits	570	Chemin sans issue
Noirterre	Le Bois savary	406	Incohérent chemin traverse du domaine privé
St Sauveur	La turlure	428	Une partie du chemin classé (voie en impasse)

La commission permanente du Conseil Départemental de juin examinera ces demandes et transmettra ensuite son avis.

Une enquête publique devra, ensuite, être organisée avant l'aliénation aux riverains, de certains chemins.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29 ;  
Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment son article L. 161- 10 ;

CONSIDERANT la fréquentation des chemins ruraux nommés ci-dessus ;

**Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :**

- **DE DEMANDER** le déclassement des chemins ruraux susnommés (tableau ci-dessus) du Plan Départemental des Itinéraires de Randonnées (PDIR) au Conseil Départemental
- **D'AUTORISER** Madame le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires et à signer l'ensemble des pièces de la procédure.

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_025-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025

27 MARS 2025

Le Maire informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Poitiers dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

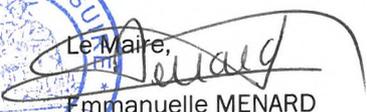
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance,

Thierry BAUDOUIN



Le Maire,

  
Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20250327-DG\_DEL\_2025\_025-DE  
Date de télétransmission : 27/03/2025  
Date de réception préfecture : 28/03/2025